

ALLOCUTION DE MICHELLE RUDLER,

Recteur de l'Académie de la Martinique

Fort-de-France - 11 mars 1997 pour le Mot d'Or 1996

La France n'a pas le monopole du français. Cette langue appartient à la Francophonie ; celle-ci est une communauté de peuples divers qui partagent une même langue : le français.

Bien entendu, la France n'est pas le seul pays à promouvoir le Français ; Dans le monde, le Réseau International de Néologie et de Terminologie, le R.I.N.T. regroupe 18 pays ou États Francophones :

- autour d'une même préoccupation : l'usage du français dans le quotidien, dans la vie professionnelle, artistique et scientifique ;

- autour d'un même objectif : favoriser son développement dans le respect des cultures "extramétropolitaines" et en harmonie avec les autres langues nationales.

Cette manifestation qui nous réunit ce soir se situe bien entendu dans le cadre des journées mondiales de la Francophonie ; Mais aujourd'hui, ce qui nous rassemble c'est une préoccupation d'un caractère particulier : celle de l'usage du Français professionnel c'est à dire du français des affaires, de l'activité économique en général.

Le français des affaires est un terrain sensible puisque l'activité économique, libérée de toute frontière, est tentée de créer une langue nouvelle, son propre parler fait d'un différent assemblage de mots de toutes les langues qui vont altérer la communication et donc la compréhension de telle ou telle activité.

S'il est vrai qu'une langue peut s'enrichir par l'adoption, l'intégration de mots étrangers nouveaux, en revanche le mixage anarchique des langues dans certaines activités professionnelles entoure celle-ci d'un certain ésotérisme qui induit une coupure entre ces mêmes activités et le commun des mortels. Les inhibitions constatées devant certaines techniques tiennent en partie à des problèmes de langage. On pense bien sûr à l'informatique mais les exemples ne manquent pas.

La défense du français n'est donc pas un dogme mais une nécessité :

- Une nécessité de communication : un contrat de travail concernant un français sur le territoire français, rédigé en langue étrangère serait illégal, rappelons-le.

- Une nécessité esthétique : même si la langue professionnelle est d'abord et essentiellement communicante; elle ne peut ne pas se soucier des aspects esthétiques. Il suffit de comparer les mots "sponsoring" avec les équivalents "parrainage" ou "mécénat" pour s'en persuader.

Avec le "MOT D'OR" la Martinique récompense pour la première fois ses lauréats dans le

cadre des journées de la Francophonie, et participe ainsi à la défense du français des affaires.

Avec cette opération, la Martinique apporte une contribution de nature institutionnelle à la défense du français professionnel dans le monde.

Mais au delà du caractère institutionnel de l'opération, ce qu'il faut retenir, c'est la conviction, l'enthousiasme qui accompagnent cette participation, car elle est le fait d'une centaine de jeunes Martiniquais qui ont concouru au "MOT D'OR" en 1996.

Nous sommes réunis ce soir, pour récompenser et encourager les dix meilleurs lauréats de cette opération, mais aussi, pour reconnaître la participation de tous les autres candidats.

Mais qu'est-ce que le MOT D'OR ?

Le MOT D'OR est une manifestation initiée par l'APFA, placée elle-même sous le patronage :

- du Haut Conseil de la Francophonie,
- de l'agence de la Francophonie,
- de la Délégation Générale à la Langue Française.

Il consiste en un concours ouvert aux francophones et aux francisants du monde entier, mais qui s'adresse plus particulièrement à des jeunes engagés dans des études économiques. Chaque année dans une trentaine de pays du globe plus de 30 000 jeunes participent à ce concours.

Celui-ci repose sur une épreuve écrite qui permet d'apprécier la maîtrise du français des affaires à partir d'exercices appropriés.

Cette année, trois établissements scolaires ont apporté leur contribution. Ce sont :

- Le lycée ACAJOU 1,
- Le lycée BELLEVUE,
- Le lycée SCHOELCHER.

Ce soir nous récompenserons les meilleurs d'entre eux par la remise des prix.

La présence des médias ici ce soir donne un éclat particulier qu'on va utiliser pour :

- promouvoir le MOT D'OR en particulier en se donnant comme objectif de faire participer 200 élèves cette année ;
- exporter depuis la Martinique l'opération afin d'impliquer à court terme les lycées français de l'Amérique Latine. Cette année nous espérons la participation d'une trentaine d'élèves du lycée Franco-Mexicain de Mexico.

Je remercie les médias ici présents qui vont nous permettre de faire connaître cette

opération et à travers elle nos ambitions.

Doit-on rappeler que RFO est partenaire du MOT D'OR au niveau national chaque année ?

Il faut remercier aussi tout particulièrement l'AMOPA associée à l'opération et grâce à laquelle il est possible, de remettre solennellement les prix aux meilleurs candidats, et d'organiser, après la remise des prix, le pot de la communauté francophone. Je salue donc et remercie :

Mme Jeanne ACHY, Vice Présidente de l'AMOPA,
M. Paul ABRAM, Vice Président de l'AMOPA,
Mme Charlotte SAXEMARD, Secrétaire de l'AMOPA,
M. ROBLIN, Trésorier.

Je salue et félicite Messieurs BOUDIN, HERTZ et JOS, Provisseurs des trois établissements impliqués dans cette action.

Je remercie Monsieur le Provisseur du Lycée de la Pointe des Nègres, dont les étudiantes de BTS ont permis le suivi de toute l'opération.

Merci Mesdemoiselles.

Merci à vos professeurs - Mesdames ÉTIENNE et LAGUERRE, sous la direction desquelles vous avez travaillé.